

Pv de la 6^{ème} Assemblée générale du Quart-Parents

du 16 mai 2018 à Corsier

Présents :

Quart- Parents : Corinne Ansermoz, Olivier Brique, Natalie Kirkham, Madeleine Skinner

Municipaux : Céline Murisier (Jongny), Bernard Schär (Corsier)

Directrice de l'établissement scolaire et invitée de la soirée : Valérie Boden

21 parents provenant des 4 communes

Excusées : Ana Peeters (Quart-Parents), Séverine Tissot (responsable Ondîne)

1. Ouverture de la séance (par Madeleine Skinner)

- Bienvenue à tous
- Présentation des membres du Quart-Parents
- Présentation du Conseil d'Établissement
- Approbation du PV 2017 : le PV est validé avec une remarque d'un parent : Le point 5 comporte beaucoup de questions intéressantes, mais peu de réponses sont apportées, à reprendre au cours de la soirée ou ultérieurement.

2. Premiers résultats du sondage 2017 (par Olivier Brique)

Olivier Brique présente un powerpoint avec les résultats chiffrés : 284 réponses reçues, ce qui représente 428 élèves, soit un taux de 47%. Il rappelle les thèmes du sondage : sécurité sur le chemin de l'école, transports scolaires et publics, accueil parascolaire, vie scolaire et le mot de la fin (autres préoccupations). Pour chaque thème Olivier Brique donne des résultats quantitatifs, et annonce la création de sous-groupes au sein du Conseil d'établissement, qui vont analyser les nombreuses suggestions (2180 commentaires reçus au total).

Un parent demande quel est le timing de ce travail : Le Conseil d'établissement se réunissant 3x par année, un premier retour du travail en sous-groupe s'est fait en mai et la prochaine échéance aura lieu en octobre avec l'objectif d'arriver à des propositions d'améliorations concrètes.

Un parent demande s'il y a besoin d'aide pour dépouiller les résultats, non cette analyse reste interne au Conseil d'établissement.

3. Invitée : Mme Valérie Boden, directrice de l'établissement scolaire

Mme Boden, en fonction comme directrice depuis le 01.04.2017, remercie le Quart-Parents pour l'invitation de ce soir qui offre l'opportunité d'une plate-forme d'échanges. Une des pistes de travail résultant du sondage est justement d'améliorer la communication entre l'école et les parents, et d'offrir une meilleure visibilité sur les actions entreprises par l'école.

Mme Boden présente un powerpoint comprenant, entre autres, les axes de travail suivants :

- Pédagogie positive : développement de la formation continue pour les enseignants sur ce thème.
- Motivation des élèves : elle est augmentée grâce à la création de projets comme le spectacle de cirque à Corseaux, le concours musical et littéraire, la collaboration avec des associations (jardin potager par ex), etc.
- Valorisation de l'apprentissage, mise en valeur des métiers y compris pour les VP. Encourager ces derniers à faire un stage mais ne pas le rendre obligatoire en même temps que les VG car il y aurait trop d'élèves et pas assez de places de stages sur le marché.
- Programme LIFT, excellente préparation à l'apprentissage.
- Soutien des échanges linguistiques avec le Tessin ou l'Allemagne en 10 P et promotion des échanges individuels.
- Education au numérique : il y aura une journée pédagogique le 24 novembre sur ce sujet. Cesla Amarelle veut soutenir l'apprentissage de l'informatique mais sans octroyer de moyens : pas de financement dégagé ni de période supplémentaire. Le bain numérique doit être plus systématique. De plus, Laurence Felli, enseignante MITIC, va mettre sur pied 10 séances par année dès la 1P, pour que tous les élèves bénéficient d'un socle commun. Un focus est mis sur la 7P, avec un bloc de 20 périodes pour les techniques de base, et un deuxième accent en 10P est axé sur les recherches de stage.
Un parent réagit en disant que le système Apple de l'école n'est souvent pas compatible avec les ordinateurs de la maison, et qu'il y a de grandes divergences de notes sur les travaux faits à la maison selon l'aide reçue ou pas de la part des parents. Mme Boden répond qu'il existe une permanence informatique à l'école pour les enfants qui n'ont pas d'ordinateur à la maison.
Un parent dit que la qualité des ordinateurs laisse à désirer. Mme Boden répond que les ordinateurs du fond de classe ne devraient plus être là, les enseignants les laissent juste pour offrir une place pour les jeux éducatifs, mais les collèges sont pourvus de mallettes avec des ordinateurs portables et des Ipad, outil plus accessible pour les petits enfants.
- Travail sur le climat, l'ambiance à l'école : le groupe santé a organisé un programme sur les 11 années de scolarité, en 2018-2019 le focus est mis sur « vivre ensemble et lutter contre les incivilités ». 1-2 P : manuel les Zophes, enseignants formés à cette nouvelle méthode / 3-4 P : manuel Grandir en paix / 5-6 P : 10 ateliers par classe donnés par Ariane Cand enseignante formée SEVE (savoir être et vivre ensemble) / 7P : programme de prévention offert par la police, l'infirmière scolaire et le médiateur / 8P : 2-3 séances données par Egzeko, sous forme de jeux de rôle selon le programme « Sortir ensemble et se respecter » / 9P : vision d'un film sur le harcèlement et animation sur le sujet / 10P prévention du harcèlement avec Action Innocence.
- Valeurs de travail prioritaires selon Mme Boden : respect – sécurité – coopération – communication – bienveillance.

Place ensuite au débat et aux interventions des parents :

Question d'un parent :

Quels sont les avantages pédagogiques de commencer si tôt à 7h45 dès la 7P ? Des études montrent que ce rythme ne convient pas aux ados.

Réponse de Mme Boden :

Il n'y a pas de consensus ni entre les parents, ni entre les enseignants sur les horaires. Il est très difficile de concocter les horaires avec l'alignement de toutes les options, l'utilisation des salles de gym, etc. Cette période supplémentaire du matin est indispensable pour établir les horaires.

Question d'un parent :

Comment évaluer la qualité pédagogique d'un enseignant ? Les élèves sont évalués avec les tests, l'établissement scolaire est évalué avec les ECR, mais il n'y a aucune évaluation des enseignants.

Réponse de Mme Boden :

Elle n'a pas le mandat d'évaluer individuellement les enseignants, ce n'est pas dans son cahier des charges. Mais les parents peuvent signaler d'éventuels dysfonctionnements et Mme Boden peut ensuite agir. Elle considère que l'on peut promouvoir la qualité pédagogique, sans avoir recours à des grilles d'évaluation. Un moyen par exemple est le groupe d'intervision organisé avec la HEP auquel les enseignants peuvent participer.

Question d'un parent :

Qu'est-ce qui est mis en place pour soutenir les enseignants dans les classes difficiles ?

Réponse de Mme Boden :

Elle passe beaucoup de temps pour gérer ces situations. Il y a une panoplie d'actions possibles, comme la gradation des sanctions, les structures MATAS, le signalement au SPJ, etc. Il est important de réagir vite quand les enfants sont petits, d'où le focus choisi cette année autour de la lutte contre les incivilités.

Question d'un parent :

Quelle est la politique par rapport aux punitions collectives ?

Réponse de Mme Boden :

Cette pratique n'est pas autorisée. Le cas échéant, il faudrait le signaler à la directrice qui se chargerait de le rappeler à l'enseignant.

Remarque d'un parent :

Le niveau d'anglais est trop basique.

Réponse de Mme Boden : le canton n'autorise pas la création d'une classe bilingue. Elle est consciente que la population anglophone est importante, mais la seule solution est de promouvoir un travail personnel en autonomie pour les enfants bilingues.

Question d'un parent :

Où en est-on par rapport à la jurisprudence sur le financement des camps ?

Réponse de Mme Boden : Le canton ne s'est pas encore positionné. Le Codir a décidé de maintenir les pratiques en attendant la décision officielle, en espérant être soutenu par les parents.

Question d'un parent :

Comment se transmettent les informations par rapport aux élèves aux besoins particuliers ?

Réponse de Mme Boden :

Jusqu'à présent, les parents devaient chaque année réexpliquer la problématique à chaque enseignant. Mais désormais, l'école a créé une feuille de suivi individuel qui sera transmise d'un enseignant à l'autre.

Débat contradictoire sur la pression des notes, plusieurs avis sont exprimés :

- Le barème est trop sévère pour les TA de langue (ex de l'allemand), il faudrait donner aux élèves plus de chances de faire de bonnes notes avec les tests de vocabulaire, ce qui augmenterait leur motivation.
- Les élèves passent beaucoup d'heures à apprendre le vocabulaire et à la fin de l'année tous les TA ne donnent qu'une seule note, ce qui dévalorise leurs efforts.
- Les apprentis font plus de burn-out qu'auparavant, on les protège trop à l'école et on ne les prépare pas assez au monde du travail.
- Au contraire, on les charge trop, il y a déjà une accumulation à l'école obligatoire et ils commencent l'apprentissage en étant trop sous pression.
- Les enfants sont parfois trop chargés au niveau des activités extra-scolaires.
- Les parents mettent également trop de pression sur les notes, ils devraient prendre plus de distance.

Mme Boden est chaleureusement remerciée pour sa précieuse intervention et elle quitte ensuite l'assemblée.

4. Informations diverses (par Madeleine Skinner)

- Programme LIFT : il permet aux élèves de se confronter à la réalité du travail (3h hebdomadaires dans une entreprise et ceci pendant 2x 3 mois). Pour cette première année de fonctionnement, 8 jeunes de 10P y participent avec motivation et plaisir. L'année prochaine, l'effectif sera doublé puisqu'il concernera les 10P et les 11P. Madeleine Skinner est toujours à la recherche d'entreprises intéressées à participer à ce programme.
- Le Conseil d'établissement se réunit 3x par année, les PV sont publiés sur le site epscorsier.ch sous la rubrique Autorités.
- Le Quart-Parents peut être contacté en tout temps via son mail quartparents.corsier@gmail.com
- La prochaine Assemblée générale du Quart-Parents aura lieu le 9 mai 2019 à Corseaux.

5. Vos propositions

- Problème de sécurité à Corseaux : il n'y a toujours pas de trottoir aux deux extrémités du village, rien n'a été mis en place alors que le plan d'aménagement a été conçu, il y a deux ans. Le Quart-Parents va faire suivre cette requête à M.Michaud, municipal.
- Problèmes relevés avec le bus jaune : les parents ne sont pas avertis en cas de panne ou de retard important. Un parent aimerait être alerté sur son natel et pas sur son téléphone fixe, proposition de créer un groupe WhatsApp. Il y a toujours des problèmes de ceintures dans le bus jaune et il faudrait disposer de rehausseurs car les petits de 4 ans ont la ceinture qui arrive à la hauteur du cou. Ces demandes vont être transmises à M.Mellina.

- Bus blanc : un contrôle des abonnements a été effectué à midi, alors que les enfants laissent leurs sacs à l'école. Cet épisode va également être relaté à M.Mellina, mais ce sont les VMCV qui gèrent les contrôles et pas l'école.
- Mobilis : la lettre de l'école pour faire les abonnements l'été passé n'était pas claire, il fallait notamment des photos pour tous les enfants y compris ceux qui avaient déjà un abonnement (passage au Swisspass). Mais le mobilis, c'est le bonheur !
- Rattrapage en cas de maladie : un parent relève les difficultés pour obtenir des renseignements sur les matières à rattraper quand son enfant est malade. Un autre parent répond que l'information passe bien avec les groupes WhatsApp.
- Ondîne : il n'y a pas de communication sur les principes pédagogiques, par exemple le mélange des petits et des grands, est-ce un choix ou une contrainte ? Les règles d'encadrement sont très différentes d'un endroit à l'autre, il est difficile de passer à Chardonne après 6 ans à Jongny : les 7P n'ont pas le droit de manger tous ensemble, et le fait d'être séparés de leurs copains démotive les enfants à aller à l'UAPE. Les parents sont encouragés à demander un entretien avec les éducatrices. Selon Mme Murisier (municipale en charge d'Ondîne), le projet d'Ondîne est justement de soigner le côté relationnel avec les parents, et une nouvelle gazette va bientôt sortir.

Les parents sont remerciés pour leur participation active et la séance est levée à 21h50.

Un verre de l'amitié est ensuite servi à l'assemblée.